

Recrute un.e

DIRECTEUR.RICE DE LA PRODUCTION ARTISTIQUE

L'Opéra national du Rhin, créé en 1972, sous la forme d'un syndicat intercommunal, par les villes de Strasbourg, Mulhouse et Colmar, s'est imposé, grâce au travail de ses équipes et d'artistes de renom, comme une institution incontournable de la vie lyrique française et internationale. Il fait partie, depuis 1998, des six opéras distingués par le label « *Opéra national* » et dispose également du label *Centre Chorégraphique national*.

Soucieux de concilier grand répertoire et création contemporaine, l'Opéra national du Rhin a produit de nombreux spectacles et mène une politique de coproductions avec les plus grands festivals, théâtres et opéras internationaux. L'Opéra national du Rhin accueille près de 120.000 spectateurs par an lors de plus de 140 représentations d'opéra, de ballet, de récitals, de concerts et de spectacles jeune public. L'Opéra national du Rhin déploie son activité créatrice dans les trois villes du syndicat avec les productions d'opéras à Strasbourg, le Ballet de l'Opéra national du Rhin, le centre chorégraphique national à Mulhouse, et l'Opéra Studio, cellule de formation pour jeunes chanteurs, à Colmar. Il a également développé des tournées régionales et internationales.

Doté d'un budget propre d'environ 23 millions d'euros, l'OnR bénéficie par ailleurs d'apports en nature de la part des trois villes (mise à disposition des théâtres « en ordre de marche », des locaux du CCN, ainsi que des locaux administratifs et techniques). Sa présidence est biennale et tournante entre chacune des trois villes membres du syndicat, et il est actuellement dirigé par M. Alain Perroux, son directeur général.

L'activité de l'OnR repose sur une équipe de 247 permanents - tous les corps de métiers du spectacle y sont représentés (chœurs, ballet, unités de fabrication de décors, de costumes, de perruques, etc), et du concours d'environ 500 intermittents (artistiques et techniques) par saison.

L'Orchestre Philharmonique de Strasbourg et l'Orchestre Symphonique de Mulhouse assurent l'essentiel de la partie orchestrale de la programmation. Ils ne sont pas intégrés à la structure.

MISSION GENERALE

Il/elle a la responsabilité de la bonne mise en œuvre des différentes productions, de l'élaboration du planning général, de la coordination de toutes les activités artistiques de l'Opéra national du Rhin ; il/elle collabore avec le Directeur général pour la programmation artistique.

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Sous la responsabilité directe du Directeur Général

MISSIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

Etablissement du planning général de la saison :

- en fonction des productions définies par le Directeur général et du choix des équipes de productions, est responsable de l'établissement du planning général et des activités au courant de la saison ;
- centralise, supervise et suit les activités de l'Opéra ;
- pour cela, s'informe auprès des différentes structures en lien avec l'Opéra (théâtres d'accueil, orchestres, théâtre alsacien...) des contraintes de disponibilités ;
- tient compte de contraintes particulières liées à la programmation même (éviter les alternances, dates particulières, etc.) ;
- peut être amené à prendre contact avec les metteurs en scène et chefs d'orchestre afin de s'assurer de leurs disponibilités ;
- supervise et contrôle la gestion du planning des salles ;

- participe, en lien avec l'administrateur général, à la négociation et à l'élaboration des contrats de coproduction, de coréalisation ou de cession.

Préparation et gestion de production :

- centralise toutes les informations autour des activités de l'Opéra tant techniques qu'artistiques, coordonne et organise ces activités avec la direction technique ;
- coordonne les plannings de tous les services : centralise et diffuse l'information concernant toutes les activités se déroulant dans les lieux où se produit l'Opéra ;
- planifie et coordonne les forces artistiques participant aux activités de l'Opéra et notamment les orchestres en relation avec les ressources musicales ;
- en relation avec la responsable de l'administration artistique et le/les chargé.e.s de production, fait préparer les convocations pour les artistes au moins quinze jours avant le début des répétitions ;
- assure les contacts et le suivi avec le générique ou l'équipe de production pendant la période de production ;
- en accord avec le Directeur général, organise les dépôts de maquettes et en informe toutes les personnes concernées ;
- prépare les plannings de répétitions. Il/elle dirige l'équipe des régisseurs et assure le lien entre cette équipe et les intervenants sur un spectacle ;
- assure la relecture des feuilles de route avant impression ;
- diffuse les informations relevant de la production à toutes les personnes concernées, notamment la direction administrative, la direction technique et le service de la communication ;
- coordonne les tournées de l'Opéra national du Rhin ;
- assure la bonne coordination des services chargés de la production et de l'administration artistique par l'organisation de réunions régulières.

Soutien à la programmation artistique :

- assiste et conseille le Directeur général dans le domaine de la programmation ;
- effectue certaines missions de prospection et de suivi artistiques que le Directeur général lui délègue ;
- s'assure du bon déroulement des répétitions et de l'exploitation des productions, et tient informé le Directeur général
- est notamment présent en tant que référent lors des répétitions importantes : filages, italiennes, scène et orchestre, générale piano, pré-générale ;
- assiste aux répétitions et aux raccords quand une production est reprise dans une autre ville du syndicat intercommunal,
- travaille en lien permanent avec la Responsable de l'administration artistique ;
- assure des services de direction artistiques en l'absence du Directeur général, et notamment au moment des spectacles à Strasbourg, Colmar et Mulhouse.

Direction des services artistiques et de production :

- Responsable de la gestion du cadre des chœurs :
 - supervise le travail de la régie des chœurs ;
 - contrôle et signe le plan de travail établi par la régie des chœurs pour les artistes du chœur permanent et chœurs supplémentaires ;
 - valide les engagements des choristes supplémentaires et le budget correspondant ;
- Supervise les activités des chefs de chant :
 - encadre l'équipe des chefs de chant ;
 - contrôle et signe le plan de travail des chefs de chant établi par la régie des chœurs pour les chefs de chant permanent et supplémentaires ;
- Supervise la régie de scène :
 - est responsable de l'équipe des régisseurs (Opéra studio, régisseur.se.s de scène), et du régisseur général ainsi que de la supervision de leur travail ;
 - assure la répartition des régisseurs sur les différentes productions, et le suivi de leurs plannings prévisionnels de travail ;
- Supervise la cellule de l'Opéra studio :
 - assure l'établissement du planning général de la saison et des plannings par productions, la logistique des concerts et des spectacles, les demandes de salle à la direction de la Comédie de l'Est à Colmar ;
- Encadre le service des ressources musicales et le/les chargé.e.s de production.

Programmation des tournées de l'Opéra Volant dans le Grand Est :

- Gère l'organisation des tournées annuelles de l'Opéra volant (forme lyrique de chambre en Région Grand Est dans un objectif de maillage territorial) :
 - assure la prospection et le contact avec les partenaires locaux ;
 - élabore le budget et les contrats de session pour l'Opéra volant ;
- Représente l'OnR, dans la mesure du possible, dans chaque ville ou village accueillant l'Opéra volant

Compétences et qualités requises :

Formation artistique, musicale, en management culturel, avec une expérience professionnelle confirmée dans le domaine

Compétences :

- Connaissance artistique avérée, de la musique et de l'art lyrique en particulier,
- Maîtrise de l'anglais indispensable, la pratique de l'allemand serait souhaitée,
- Maîtrise des outils bureautiques classiques,
- Expérience professionnelle confirmée dans un poste similaire.

Qualités :

- Excellentes qualités relationnelles, de négociation et de diplomatie,
- Sens de l'organisation, de l'anticipation et de la gestion des priorités,
- Rigueur et capacité à travailler dans l'urgence,

Le poste suppose une très grande disponibilité en lien avec le secteur d'activité et les responsabilités confiées.

*Merci de faire parvenir votre candidature (lettre de motivation et CV) pour **le 02 OCTOBRE 2023***

*à Monsieur le Directeur général de l'Opéra national du Rhin
Direction des Ressources humaines
19, Place Broglie – 67008 Strasbourg Cedex
Courriel : rh@onr.fr*